



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
6 avril 2016
Français
Original : anglais

Session annuelle 2016

6-10 juin 2016, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la République
du Soudan du Sud (juillet 2016-décembre 2017)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Justification du programme	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Gestion du programme et des risques	9
IV. Suivi et évaluation.	11
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République du Soudan du Sud (juillet 2016-décembre 2017).	13



I. Justification du programme

1. Le 15 décembre 2013, un violent conflit a éclaté au sujet de l'accès au pouvoir et aux ressources, plongeant le pays dans une profonde crise politique, socioéconomique et humanitaire. Le conflit a causé des pertes catastrophiques en vies humaines et en moyens de subsistance et ravagé les moyens de prestation des services de base et le tissu social dans un pays déjà marqué par la fragilité de la cohésion sociale.

2. Un accord de paix obtenu grâce à la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a été signé en août 2015. Cet accord définit un cadre permettant aux parties de mettre fin aux hostilités et d'engager, durant une période de transition de 30 mois, les grandes réformes des structures de gouvernance destinées à remettre le Soudan du Sud sur la voie d'une paix et d'un relèvement durables. Le Gouvernement provisoire d'union nationale était chargé d'engager et de superviser un processus d'élaboration d'une constitution permanente devant aboutir à des élections nationales; de faire régner la justice et la responsabilisation pour les crimes commis durant le conflit; de mettre en œuvre les réformes institutionnelles liées à la gestion économique et financière et à la dévolution des pouvoirs exécutifs; de faciliter la reconstruction; et de créer un environnement propice à la fourniture de l'aide humanitaire (accord sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, 2015).

3. La crise a sérieusement éprouvé une nation déjà appauvrie, en exacerbant la vulnérabilité et l'insécurité des personnes et des communautés, avec plusieurs conséquences dramatiques. La première était la perte à grande échelle des vies humaines et des moyens de subsistance et les déplacements de populations. Plus de 1,66 million de personnes sont déplacées dans le pays, y compris plus de 185 000 qui ont cherché refuge dans des sites de protection des civils dans les bases des Nations Unies; et 645 000 personnes ont fui vers les pays voisins (plan de réponse à la crise au Soudan du Sud, Bureau de la coordination des affaires humanitaires – OCHA, 2016). La deuxième conséquence est l'insécurité physique généralisée dans les États du Soudan du Sud touchés et l'impact des déplacés internes dans les États voisins et la capitale. La prolifération incontrôlée des armes au cours du récent conflit a entraîné le réarmement de nombreuses communautés, compromettant les systèmes traditionnels de gouvernance qui avaient maintenu un certain niveau de paix et de sécurité. Le conflit a aussi affecté les rôles traditionnels liés au genre, les femmes assumant le rôle de chef de famille dans une société où elles ont moins de possibilités de produire des revenus¹. Les femmes étaient souvent obligées de fuir leurs villages et de s'occuper de leurs enfants, car les hommes de leur famille étaient tués ou recrutés. Le conflit a causé des traumatismes psychologiques et la violence persistante a touché des couches importantes de la population, en particulier les femmes et les enfants. Les femmes et les filles qui ont subi la violence sexuelle et sexiste étaient en plus défavorisées si elles essayaient d'obtenir justice, du fait de l'application généralisée du droit coutumier, de l'inégalité de genre dans les contextes traditionnels et de la sous-représentation des femmes parmi les notables et les arbitres.

¹ Les ménages sont dirigés à 58 % par des femmes (déclaration de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes lors des exposés au Conseil de sécurité sur le Soudan du Sud, <http://www.hart-uk.org/blog/conflict-south-sudan-affect-women>).

4. La crise a entraîné des pertes socioéconomiques estimées à quelque 15 % du produit intérieur brut en 2014. La production de pétrole, qui représente traditionnellement 60 % du produit intérieur brut et 98 % des recettes publiques, a chuté de près de 42 % à cause du conflit². La diminution de moitié des prix du pétrole a aggravé la réduction des recettes pétrolières, ce qui a exacerbé les difficultés économiques et nécessité des ajustements budgétaires (aperçu de la situation économique du Soudan du Sud, Banque mondiale, 2015). Dans le même temps, les dépenses consacrées au secteur de la sécurité ont augmenté à 44 % du budget national en 2014-2015³. En décembre 2015, le Soudan du Sud a adopté un régime de taux de change flottants, en dévaluant sa monnaie, la livre, à un sixième de son précédent taux fixe. La pauvreté a augmenté, passant de 44,7 % en 2011 à plus de 57,2% en 2015, avec un accroissement correspondant des degrés de pauvreté⁴. Le conflit a aussi aggravé la corruption généralisée, ce qui a encore affaibli la performance économique⁵.

5. La prestation de services dans les secteurs cruciaux a été compromise. La plupart des infrastructures de soins de santé sont délabrées et ont été en grande partie détruites dans le conflit. Les équipements médicaux et chirurgicaux sont désuets ou inexistantes, alors que les capacités de gestion et les ressources humaines se développent⁶. Dans les zones touchées par le conflit et dans celles qui ont des fortes concentrations de personnes déplacées, ce sont presque exclusivement les organisations d'aide humanitaire et de développement qui fournissent les services de base, y compris ceux de lutte contre le VIH/sida et la tuberculose. La fourniture centralisée d'électricité et de l'eau potable est pratiquement inexistante et la plupart des routes sont impraticables pendant la saison des pluies. L'accès insuffisant à la justice et les institutions de maintien de l'ordre affaiblies alimentent une culture de violence et de non-droit. Les moyens nationaux et locaux de planification, de financement, de développement et de prestation des services de base, et d'investissement dans les infrastructures de développement sont sérieusement limités. Tous ces facteurs intensifient la privation socioéconomique d'une population essentiellement jeune⁷ et font peser le risque de désaffection sociale accrue et de conflit.

6. Enfin, le conflit et les déplacements ont anéanti la capacité d'endurance de nombreuses communautés locales et leur aptitude à fournir les services de base, ce qui perturbe les activités de production alimentaire et d'acquisition des moyens de subsistance et les marchés. L'ONU a estimé que 3,5 millions de personnes vivaient dans l'insécurité alimentaire en septembre 2015 (OCHA, novembre 2015). Près de 90 % des ménages du Soudan du Sud vivent de l'agriculture (pratiquée sur des parcelles cultivées par des moyens manuels), de l'élevage, de la pêche ou de l'exploitation forestière. La forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale

² Exercice 2015-2016 du budget national, Ministère des finances et de la planification économique, 2015.

³ Ibid.

⁴ Banque mondiale, 2015.

⁵ Transparency International, 2013.

⁶ Stratégie de coopération par pays de l'Organisation mondiale de la Santé pour le Soudan du Sud, 2014-2016.

⁷ Soixante-douze pour cent des Sud-Soudanais sont âgés de moins de 30 ans (recensement national de 2008).

renforce la vulnérabilité, aux effets des changements climatiques, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire.

7. En réponse à l'accord de paix signé, les organismes des Nations Unies ont provisoirement remplacé le plan-cadre des Nations Unies pour le développement, 2012-2016, par le Cadre de coopération intérimaire, 2016-2018, en attendant qu'un nouveau plan-cadre des Nations Unies pour le développement soit élaboré sur la base d'un nouveau cadre de développement national. Le PNUD s'est adapté au nouveau contexte opérationnel en réalignant son programme sur le cadre intérimaire et les possibilités stratégiques offertes par l'accord de paix, en consultation avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS). Depuis le début de la crise, le PNUD a aidé des groupes vulnérables dans les camps de protection des civils et des personnes déplacées et a appuyé les mécanismes d'adaptation en mettant en place les bases nécessaires à des programmes durables à moyen et à long terme axés, sur le renforcement de la capacité de résistance.

8. Un important enseignement tiré de l'expérience⁸ est que le règlement efficace d'un conflit prend du temps pour se mettre en place et doit se fonder sur les assurances de sécurité mutuelle et de confiance rétablie. Le PNUD appuie ces processus en facilitant les initiatives de dialogue national et de réconciliation, en renforçant la sécurité des populations locales et en améliorant l'accès à la justice. Il faut laisser un temps suffisant à ces interventions programmées pour prendre racine, de manière à éviter d'exacerber les tensions et de rallumer le conflit.

9. Un thème commun revenant dans de nombreuses évaluations des programmes de relèvement du PNUD était le fait que les partenaires de développement avaient sous-estimé le défi posé par l'édification de l'état au Soudan du Sud et surestimé la capacité des pouvoirs publics et le moment où ceux-ci seront en mesure d'assumer la responsabilité en matière de prestation de services⁹. Une autre conclusion commune aux évaluations qui revenait souvent concernait le fait de n'avoir pas pleinement évalué les arbitrages entre les résultats rapides pour démontrer les « dividendes de la paix » et les initiatives visant à renforcer l'adhésion et les capacités nationales¹⁰. Mettant à profit l'expérience acquise et les enseignements tirés de ces programmes, le PNUD a cherché à placer l'édification de l'état et la consolidation de la paix au centre des initiatives transitoires. Il partait du principe que le Gouvernement devait être perçu comme comprenant les besoins des populations locales concernant l'insécurité et y répondant. Compte tenu des résultats des consultations des populations locales, le PNUD a fourni aux administrations locales les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des projets répondant aux priorités de sécurité mises en évidence par ces populations. Une évaluation indépendante a estimé que cette démarche innovante présentait des avantages¹¹.

10. Le PNUD a appris des leçons essentielles concernant la prestation des activités liées au programme dans un environnement de conflit, qui peut limiter l'accès

⁸ « Stumbling towards peace in South Sudan », Centre for Freedom and Prosperity, août 2015.

⁹ PNUD, Southern Sudan: Crisis Prevention and Recovery Programme midterm outcome evaluation, programme period 2009-2012, p. 9, Scanteam, Oslo, juin 2011.

¹⁰ Recovery and Rehabilitation Programme final evaluation, UNDP Evaluation Resource Centre (<http://erc.undp.org>).

¹¹ Community security and arms control project, UNDP Evaluation Resource Centre (<http://erc.undp.org>).

géographique de ces activités et interrompre les opérations. En termes de démarche programmatique, le PNUD utilise les interventions basées sur l'État et, par l'intermédiaire de partenariats avec la société civile, fait participer les populations touchées par le conflit. La programmation comprend des volets visant à renforcer les capacités des partenaires locaux pour leur permettre de servir de médiateurs et de prestataires de services, ce qui contribue à la viabilité de ces compétences dans les communautés locales touchées par le conflit. Par l'intermédiaire de ces partenaires, le PNUD a continué d'intervenir dans la plupart des États du Soudan du Sud pour renforcer la capacité de résistance des populations locales et atténuer les répercussions des déplacements.

11. Au plan opérationnel, il était devenu évident qu'une solide présence sur le terrain était indispensable pour produire les effets escomptés. Le PNUD devait donc impérativement s'associer à l'UNMISS et à d'autres partenaires des Nations Unies pour avoir une présence sûre et abordable au niveau des États du Soudan du Sud. Pour ce faire, le PNUD a négocié avec l'UNMISS des protocoles d'accord fondés sur le recouvrement des coûts afin de maintenir une présence dans les principaux États, avec une clause prévoyant le retour aux États touchés par le conflit dès que la situation de la sécurité le permettra.

12. Concernant les partenariats, les principaux enseignements tirés portent sur l'importance de comprendre le contexte politique et les priorités de financement dans les pays donateurs, et de rester flexible en répondant de manière stratégique à mesure qu'évolue la situation politique.

13. La crise avait pour principales causes la faible capacité de résistance aux chocs externes, les luttes politiques internes concernant le pouvoir et les ressources, les faibles structures de gouvernance et la corruption. Le conflit et ses effets dévastateurs sur l'économie et la population sont les manifestations directes de ces causes. Cette analyse, confortée par les enseignements tirés de l'expérience, présente deux axes viables que le PNUD pourrait suivre pour induire des changements positifs dans ses domaines d'avantages comparatifs, tout en évitant de faire double emploi avec l'équipe de pays des Nations Unies. Tout d'abord, l'incertitude et l'instabilité de la situation actuelle donnent à penser que le PNUD devrait s'attacher en priorité à renforcer la capacité de résistance au niveau local afin de protéger et d'améliorer le niveau de développement de la population, en complément des interventions humanitaires en cours. L'action du PNUD porte notamment sur le rétablissement des moyens de subsistance des populations locales pour favoriser le relèvement socioéconomique, la réduction du risque de catastrophe et le renforcement de la cohésion sociale dans les zones où la stabilisation est possible, ainsi que l'atténuation et la réduction des déplacements résultant de l'insécurité et du manque de services ou des possibilités économiques. Ensuite, le PNUD favorisera les conditions nécessaires à la paix, la sécurité et la stabilité afin de réaliser des progrès à long terme en aidant l'État à renforcer la légitimité, l'inclusion, la transparence et la responsabilité en partenariat avec l'UNMISS et d'autres partenaires des Nations Unies. Le PNUD atteindra ces objectifs en appuyant les travaux d'élaboration de la constitution et le processus électoral, l'élaboration de la législation connexe et le renforcement des capacités des institutions de maintien de l'ordre et l'infrastructure nécessaire à la paix.

14. Le PNUD mettra l'accent sur la nécessité de cibler les jeunes et les femmes dans les zones où vivent les personnes déplacées et les communautés d'accueil et

dans les zones touchées par le conflit¹², en fournissant une solution durable grâce à la création des contextes propices pour le retour des personnes déplacées à leurs lieux d'origine. Dans les zones exposées au conflit, les activités du programme privilégieront la consolidation de la paix, la sécurité des populations locales et la cohésion sociale. Au niveau national, le PNUD, en partenariat avec l'UNMISS, interviendront dans le domaine de la gouvernance et de l'état de droit pour appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix.

II. Priorités du programme et partenariats

15. Les axes d'intervention se prêtent à deux piliers de programme : a) des communautés plus résilientes et des économies locales redynamisées; et b) la paix et la gouvernance renforcées. Dans les deux domaines, le PNUD met l'accent sur la viabilité du développement des institutions et des capacités humaines compte tenu la destruction massive des structures de l'administration et de l'économie résultant de plus de deux années de conflit. La durée réduite de l'actuel programme facilitera l'alignement sur la transition définie dans l'accord de paix et permettra de jeter les bases nécessaires au prochain programme de pays. La hiérarchisation des activités du programme est éclairée par l'accord de paix et le Programme 2030, mais la mise en œuvre est guidée par le contexte, par exemple, lorsque le Gouvernement transitoire d'union nationale est mis en place.

Pilier 1 : Communautés plus résilientes et économies redynamisées

16. Dans le cadre de son programme de réduction du risque de catastrophe, le PNUD contribuera à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des communautés locales confrontées à des chocs et des tensions. Le programme ciblera différemment les hommes, les femmes et les jeunes dans les régions exposées aux catastrophes, en vue de prévenir les pertes en vies et en biens et de renforcer les capacités de résistance pour faire face aux catastrophes naturelles liées aux inondations et aux sécheresses. Le PNUD tirera parti de son expérience et de ses compétences au niveau des pays et à l'échelle mondiale, des partenariats existants avec le Gouvernement, le Fonds pour l'environnement mondial, le Gouvernement du Japon, les partenaires des Nations Unies, y compris le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres acteurs, pour aider les exploitants agricoles et les éleveurs à s'adapter aux changements climatiques et réduire les conflits liés aux ressources naturelles.

17. Le programme contribuera à redynamiser l'économie locale, par des interventions stratégiques ciblées dans les domaines de l'agriculture, du commerce et du développement du secteur privé, en tenant compte de la crise et des défis macroéconomiques existants. Conformément à la stratégie du Gouvernement visant à édifier une paix durable en favorisant le retour et la réinsertion des personnes déplacées à leurs lieux d'origine, le PNUD collaborera avec le Ministère des finances et de la planification économique et le Ministère du commerce et de l'industrie en vue de promouvoir les microentreprises et les petites et moyennes

¹² Anciens États de Jonglei, Unity, Upper Nile.

entreprises. Le programme renforcera les marchés, appuiera le développement des chaînes de valeur rurales et contribuera à diversifier les possibilités d'acquisition des moyens de subsistance dans le secteur de la gomme arabique et de la pêche pour les hommes en milieu rural, les femmes et les jeunes sans-emploi, afin de faciliter le retour et la réintégration. Il sera mis en œuvre par l'intermédiaire des entreprises du secteur privé et de la société civile, avec des contributions techniques des partenaires des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la FAO, ONU-Femmes et le PAM. L'équité de traitement des deux sexes et l'appui à l'autonomisation des femmes et des filles grâce à des interventions spécifiques au genre comprennent un élément transversal du programme. Dans le cadre de son rôle d'organisme de gestion du Fonds humanitaire commun, le PNUD appuiera financièrement la prestation des services essentiels aux populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, là où les institutions étatiques sont défailtantes ou absentes.

18. Pour renforcer la faible capacité de prestation de services du Gouvernement, le PNUD agit en tant que principal bénéficiaire du Fonds mondial pour le sida, la tuberculose et le paludisme. À ce titre et en étroite coordination avec la communauté humanitaire, le PNUD appuiera la prestation des services de base en vue de réaliser une réduction de 50 % des nouvelles infections des adultes au VIH et des décès liés au VIH d'ici à 2017, et une réduction de 30 % de la prévalence de la tuberculose. Le programme fournira le traitement antirétroviral aux adultes et enfants vivant avec le VIH et le sida, ainsi que des services de prévention de la transmission de la mère à l'enfant aux parents infectés. Les services de prévention du VIH/sida du PNUD visent l'ensemble de la population du Soudan du Sud, en accordant une attention particulière aux personnes déplacées et aux groupes à haut risque, comme les travailleurs du sexe et leurs clients. Les interventions axées sur la tuberculose cibleront les malades de la tuberculose et du VIH et leur famille. Les activités de prévention de la tuberculose ciblant la population en général accorderont la priorité aux zones à haut risque, comme les camps des personnes déplacées.

Pilier 2 : La paix et la gouvernance renforcées

19. Le PNUD donnera des conseils sur les politiques à suivre en matière de gestion stratégique et de diversification de l'économie et de transformation porteuse de changement. Le PNUD fournira un appui technique pour l'établissement et l'exécution du budget tenant compte de la problématique hommes-femmes et l'harmonisation des systèmes de recouvrement des impôts aux niveaux national et infranational. Les interventions porteront notamment sur le renforcement des capacités analytiques et institutionnelles à la Présidence et dans les institutions nationales de recherche, pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre les stratégies de développement national conformément aux dispositions de l'accord de paix et aux objectifs de développement durable (Programme 2030). Le PNUD contribuera à renforcer l'efficacité de l'aide dans le pays et aidera le Bureau national de statistique à combler les lacunes de données. Le programme mettra l'accent sur la prééminence intellectuelle et contribuera à déterminer les modes de développement durable grâce à des produits du savoir élaborés régulièrement, comme le rapport national sur le développement humain. Le rapport offre une base d'analyse robuste pour la planification et le ciblage des interventions de

développement, en vue d'éliminer les causes profondes de la privation socioéconomique, de l'inégalité et des défaillances en matière de gouvernance.

20. Pour contribuer à mettre en place une fonction publique capable et reflétant la diversité du Soudan du Sud, le PNUD mise résolument sur sa coopération, qu'il cherchera à élargir davantage. En partenariat avec l'IGAD, le PNUD continuera d'appuyer le renforcement des capacités de la fonction publique, la réforme de la fonction publique et l'élaboration des lois et politiques connexes, en particulier au niveau infranational, par des démarches régionales adaptées à la situation des différentes zones. Le PNUD et ONU-Femmes fourniront des services d'appui technique et de formation dans le domaine du recrutement et de la gestion tenant compte de la problématique hommes-femmes du personnel de la fonction publique, en particulier aux niveaux des États et des districts. Le programme renforcera les capacités des institutions de responsabilisation et de contrôle, notamment la Chambre nationale des comptes et la Commission anticorruption du Soudan du Sud, pour leur permettre de remplir efficacement leurs missions.

21. En partenariat avec l'UNMISS, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, le PNUD aidera le Gouvernement provisoire d'union nationale à élaborer une constitution permanente et à se préparer pour les élections justes et crédibles. Cette action renforcera l'adhésion du Gouvernement provisoire aux processus nationaux de démocratisation et de développement. Le programme privilégiera la légitimité et le caractère inclusif du mécanisme d'élaboration d'une constitution permanente et du processus électoral. Il mettra également l'accent sur l'importance de la participation des femmes à la transition vers un mode de développement qui soit viable. Il atteindra cet objectif en renforçant la capacité des organisations de la société civile et des médias à renforcer la représentation et la participation des femmes à l'examen de la constitution et aux élections et à améliorer la cohésion sociale. Le programme plaidera en faveur de la représentation égale des femmes aux institutions de gouvernance, en particulier aux comités constitutionnels et parlementaires.

22. Pour accompagner les efforts du Gouvernement visant à faciliter et surveiller un processus de réconciliation nationale, de justice transitionnelle et d'apaisement, le PNUD s'attachera à promouvoir la sécurité des populations locales et la réconciliation grâce à des programmes de contrôle des armes de petit calibre et des armes légères et à appuyer le renforcement des infrastructures pour la paix, comme la Plateforme nationale pour la paix et la réconciliation et, à terme, la Commission vérité, réconciliation et apaisement. Le PNUD favorisera la participation des femmes au processus de consolidation de la paix, en appuyant le renforcement des capacités des réseaux de femmes.

23. Le PNUD s'attachera à améliorer l'accès à la justice pour les groupes vulnérables, y compris les femmes et les enfants, en faisant participer les organisations de la société civile à des initiatives d'aide juridictionnelle et de sensibilisation du public. Le programme aidera aussi le secteur de la justice à consolider les systèmes de gestion des cas; à mettre en œuvre les réformes judiciaires et législatives; à harmoniser les systèmes de justice formels et informels; à ratifier et mettre en œuvre les principaux traités sur les droits de l'homme; et à réaliser l'examen périodique universel. En collaboration avec l'UNMISS, le PNUD continuera à appuyer au niveau institutionnel et des infrastructures la police et les services correctionnels, en s'intéressant en particulier aux unités de police

intégrées¹³. Œuvrant de concert avec ONU-Femmes, le PNUD renforcera l'aide aux unités spéciales de protection de la police¹⁴ et élargira la couverture des centres d'appel d'urgence de la police (numéro 777) pour prévenir les cas de violence sexuelle et sexiste ou y répondre.

III. Gestion du programme et des risques

24. Ce descriptif de programme de pays recense les contributions du PNUD aux résultats nationaux et sert de premier niveau de responsabilité au Conseil d'administration en ce qui concerne l'alignement et les ressources affectées au programme au niveau national. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux activités du PNUD, ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

25. Compte tenu de la situation au Soudan du Sud, il faut atténuer certains risques interdépendants pour que le programme obtienne les résultats visés. Ces risques sont d'ordre politique, sécuritaire, institutionnel, économique et financier et les mesures d'atténuation peuvent influencer sur plusieurs d'entre eux.

26. Le principal risque politique au cours de la période de transition découle de nouveaux retards éventuels dans la mise en œuvre de l'accord de paix, en raison de différends quant à l'interprétation de ses dispositions, chacune des parties calculant les coûts et les avantages qui en résultent pour ses partisans et tentant de renforcer ses gains à l'approche des élections. Il peut ainsi devenir difficile de conduire les réformes visant à renforcer la démocratie et à améliorer la gouvernance ainsi que de mettre effectivement en place le nouvel édifice institutionnel¹⁵. Le PNUD collaborera avec l'UNMISS et d'autres partenaires des Nations Unies en vue d'analyser et de comprendre le conflit, ses causes, les principaux acteurs, les facteurs à l'origine des conflits et les moteurs de la paix. Un tel partenariat limitera la probabilité que les programmes du PNUD intensifient les conflits et garantira une programmation efficace avec des résultats positifs durables. Conformément à la Charte des droits de l'homme et aux obligations découlant du droit international, tous les projets appuyant des forces de sécurité autres que celles des Nations Unies feront l'objet d'une vérification préalable par les Nations Unies de la prise en compte des droits de l'homme.

27. Les risques politiques sont aggravés par les séquelles de la guerre au Soudan du Sud. Même avant le déclenchement de la crise, la faible capacité des institutions étatiques limitait sérieusement leur aptitude à remplir leurs fonctions de base. Ces faiblesses pèseront également sur l'aptitude des institutions de transition à faire avancer leur programme de transformation¹⁶. Le PNUD reconnaît qu'il importe à la fois d'atténuer les risques et d'intégrer la souplesse dans la planification du programme pour faire face aux lacunes de capacités dans la mise en œuvre de

¹³ Voir le chapitre II, Cessez-le-feu permanent et dispositions transitoires de sécurité de l'accord de paix.

¹⁴ Unités spéciales de la Police nationale du Soudan du Sud chargées de lutter contre la violence sexuelle et sexiste.

¹⁵ Rapport spécial du Secrétaire général (S/2015/899).

¹⁶ Rapport spécial du Secrétaire général, S/2015/899.

l'accord de paix. Cela se fera en procédant à des examens périodiques visant à recenser et évaluer les changements qui pourraient s'imposer dans les stratégies et la mise en œuvre.

28. Les risques de sécurité liés aux divisions entre les communautés et la brutalité avec laquelle la violence s'est déchaînée tout au long de la crise pourraient donner lieu à des actes de vengeance meurtriers, en particulier si les auteurs restent impunis. Les forces organisées des parties pourraient s'en mêler, créant un environnement encore plus meurtrier pour les civils et sapant à terme la crédibilité du processus de paix¹⁷. Une telle situation entraverait l'accès et les opérations dans plusieurs régions du pays. Pour atténuer ce risque et assurer la pérennité des interventions, le PNUD renforcera les partenariats avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales pour la planification, l'exécution, le suivi et le contrôle de ses interventions. Le programme renforcera sa présence sur le terrain en s'installant dans les bases de l'UNMISS¹⁸, notamment dans les zones touchées par le conflit¹⁹, le cas échéant, et améliorera son approche de la gestion des risques avec d'autres partenaires des Nations Unies, si la situation l'exige. Le PNUD mettra à jour ses plans de continuité des opérations afin de renforcer la capacité des programmes à s'adapter et de préserver l'obtention de résultats si les conditions de sécurité devaient se détériorer.

29. En octobre 2015, le président Salva Kiir a divisé les 10 États existants en 28 nouveaux États, chacun avec sa propre structure gouvernementale et législative (la Constitution a été modifiée en conséquence). Cette mesure a, pour le Gouvernement et la communauté internationale, des conséquences de vaste portée aux plans de la politique, de la gouvernance, de l'économie, des finances et de l'administration. Compte tenu des enseignements tirés de l'expérience concernant les avantages d'une forte présence sur le terrain, le PNUD élargira la cohabitation avec l'UNMISS et adoptera une démarche régionale en vue d'augmenter sa portée géographique, dans la mesure du possible. L'appui éventuel au renforcement des capacités aux administrations des États nouvellement constitués sera analysé au cas par cas du point de vue du rapport coût-efficacité et de la pertinence.

30. La lenteur de la mise en œuvre de l'accord de paix et la persistance de la violence et de l'insécurité se traduiront par la réaffectation des ressources à la satisfaction des besoins humanitaires. Conjuguée à l'évolution de la situation mondiale, une telle réaffectation pourrait limiter les perspectives de mobilisation des ressources pour les besoins de développement du Soudan du Sud et créer un risque nécessitant le rajustement des opérations du programme. En tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, le PNUD sera le principal défenseur de la nécessité de financer les activités liées au relèvement rapide et au développement en tant que moyen d'éviter les crises humanitaires à répétition et de générer un « dividende de la paix » pour les populations touchées par la guerre. Le PNUD s'emploiera à obtenir les fonds nécessaires pour assurer la pérennité du programme et étoffer la base des donateurs, notamment en améliorant l'établissement de rapports sur les résultats, les activités de sensibilisation et les stratégies de communication.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Le PNUD est présent à Aweil, Juba, Rumbek, Torit, Wau et Yambio.

¹⁹ Les principales bases de l'UNMISS dans les zones touchées par le conflit sont situées à Bentiu, Bor et Malakal.

31. Le présent programme sera essentiellement mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe en raison du faible niveau de développement du système de gestion des finances publiques du Soudan du Sud. Le PNUD coopérera avec l'équipe de pays en vue de réaliser des évaluations approfondies des capacités des partenaires d'exécution, conformément à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds. Le PNUD continuera de contribuer au renforcement des capacités dont disposent les institutions publiques concernées pour mettre en place les bases nécessaires au transfert, du PNUD au Gouvernement, de la responsabilité de mise en œuvre du programme. En consultation avec les partenaires d'exécution, il concevra des moyens de remédier aux retards subis dans le versement des fonds (en partie au moyen du paiement direct) et dans le démarrage de l'exécution des projets.

IV. Suivi et évaluation

32. Le programme sera mis en œuvre aux niveaux national et infranational en s'appuyant sur des études fondées sur des faits probants menées par des capacités de réflexion et d'évaluation nationales et les capacités propres du PNUD. Le PNUD concentrera ses interventions sur la gestion axée sur les résultats, avec le concours de son groupe des politiques, et renforcera le suivi et l'évaluation, conformément au tableau récapitulatif des résultats du cadre stratégique et au cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique, afin d'éclairer, par les enseignements tirés de l'expérience, les politiques et les pratiques à mettre en œuvre. Les projets comprendront des mesures visant à mettre en évidence les enseignements tirés de l'expérience, à veiller à tirer parti des connaissances des parties prenantes et à renforcer l'échange de connaissances Sud-Sud. Le programme d'aide à la fonction publique, appuyé par l'IGAD, est un exemple pratique de la manière dont ces résultats peuvent être atteints.

33. Le bureau de pays assurera le suivi par le biais de divers mécanismes de suivi, notamment par des tiers dans les zones où le PNUD n'a pas accès, conformément aux dispositions du Cadre de coopération intérimaire, pour veiller à l'alignement et aux synergies lors de la communication des résultats. Pour combler les écarts entre les niveaux de référence et les niveaux cibles du programme de pays, le PNUD conduira des enquêtes initiales et mettra de côté au moins 5 % du budget du programme pour aider à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation des partenaires, contribuer à la collecte des données nationales et à l'amélioration des mesures de contrôle et de l'assurance de la qualité. Le PNUD contribuera à renforcer la participation des parties prenantes en organisant conjointement des visites sur le terrain et des examens périodiques du programme et en organisant des réunions régulières du comité directeur et des groupes thématiques et techniques sur l'impact du cadre intérimaire.

34. Les données nationales essentielles sont peu nombreuses ou inexistantes dans la plupart des domaines, dont l'emploi, la pauvreté, l'environnement, la problématique hommes-femmes, les ressources naturelles, les changements climatiques et la gouvernance, surtout au niveau infranational. En collaboration avec les autres partenaires des Nations Unies et la Banque mondiale, le PNUD continuera d'appuyer le Bureau national de statistique en vue de renforcer sa capacité à produire des statistiques pertinentes et régulières, réaliser des analyses des statistiques sensibles au genre, enrichir la planification axée sur des données

probantes pour la stratégie de développement du Soudan du Sud et suivre la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

35. Le PNUD renforcera ses capacités internes en recrutant des spécialistes du suivi, de l'évaluation et de la problématique hommes-femmes et en perfectionnant le personnel affecté au programme. Le système Atlas de classement des activités en fonction de leur contribution à l'égalité des sexes et d'évaluation des incidences de ces activités sur les sexes sera utilisé pour suivre l'investissement du programme dans la problématique hommes-femmes et les résultats. Le PNUD renforcera son programme pluriannuel de recherche pour établir le rapport sur le développement humain du Soudan du Sud, ses rapports sur l'état d'avancement des objectifs de développement durable et ses notes d'orientation. Le PNUD continuera à collaborer avec les établissements universitaires et de recherche et le Bureau national de statistique pour mener à bien son programme de recherche.

36. Le bureau de pays apportera sa contribution à l'assurance de la qualité. Il s'appuiera sur le système institutionnel pour la planification, la gestion, le suivi et l'établissement de rapports, par l'intermédiaire du plan de travail intégré et du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du PNUD. Il contribuera ainsi à renforcer les liens entre les résultats atteints au niveau du pays, de la région et à l'échelle mondiale, tout en tenant à jour une base de données conçue localement pour la collecte, l'analyse et l'établissement de rapports. Des évaluations et des vérifications ponctuelles seront entreprises sur la base de plans annuels, et des mesures d'atténuation des risques seront mises en œuvre et feront l'objet d'un suivi régulier pour mieux éclairer la prise de décisions.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République du Soudan du Sud (juillet 2016-décembre 2017)

Priorité ou objectif national. *Note* : Il n'existe pas de plan de développement national au-delà de juin 2016.

Premier résultat du Cadre de coopération intérimaire (CCI) auquel participe le PNUD. Des communautés plus résistantes

Résultat correspondant au plan stratégique : 5. Les pays sont capables de réduire la probabilité des conflits et de diminuer le risque de catastrophes naturelles, résultant notamment des changements climatiques.

<i>Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)</i>
<p>Indicateur 1</p> <p>Couverture des services de VIH/sida ventilée par sexe, âge (enfants/adultes)</p> <p><i>Référence</i></p> <p>Adultes hommes : 7,8 %</p> <p>Adultes femmes : 5,8 %</p> <p>Garçons : 4,2 %</p> <p>Filles : 3,8 %</p> <p><i>Cible</i></p> <p>Adultes : 16 %</p> <p>Enfants : 12 %</p>	<p>Source</p> <p>Rapports du Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes</p> <p>Rapports du Bureau national de statistique</p> <p>Rapports de la Commission de secours et de relèvement du Soudan du Sud</p> <p>Indicateurs de l'enquête auprès des ménages</p> <p>Fréquence</p> <p>Trimestriellement et annuellement</p> <p>Entités responsables</p> <p>Ministère de la santé, Organisation mondiale de la Santé</p>	<p>Produit 1.1. Des cadres institutionnels, législatifs et politiques efficaces sont en place pour améliorer la mise en œuvre des mesures de gestion des catastrophes et des risques climatiques aux niveaux national et infrarégional.</p> <p>Indicateur 1. Le nombre des États exposés aux catastrophes qui ont une stratégie et un plan d'action pour la réduction des risques de catastrophe avec des responsabilités clairement définies et des mécanismes de coordination multipartite</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 4</p> <p>Source : Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes, Ministère de l'environnement</p>	<p>Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes</p> <p>PAM</p> <p>FAO</p> <p>Commission de secours et de relèvement du Soudan du Sud</p> <p>Ministère de l'environnement et du développement durable</p> <p><i>Bailleurs de fonds</i> :</p> <p>Gouvernement du Japon, Fonds pour l'environnement mondial</p>	<p>Ressources ordinaires : 0</p> <p>Autres : 8 000</p>

<i>Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)</i>
		Produit 1.2. Les groupes de population vulnérables ont accès aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH et du sida.	Ministère de la santé Soudan du Sud Commission du VIH/sida Fonds des Nations Unies pour l'enfance OMS	Ressources ordinaires : 0 Autres : 55 900
		Indicateur 1. Nombre de personnes qui ont accès aux services de traitement du VIH et du sida Référence : 11 845 (63 % de femmes) Cible : 30 500 (66 % de femmes) Source : Ministère de la santé, OMS	<i>Baillieur de fonds :</i> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	
		Indicateur 2. Proportion de personnes atteintes ou soupçonnées d'être atteintes de tuberculose bénéficiant de services de conseils et de dépistage du VIH à l'initiative du prestataire de soins Référence : 64 % Cible : 90 % Sources : Ministère de la santé, OMS		

Priorité ou objectif national. *Note :* Il n'existe pas de plan de développement national au-delà de juin 2016.

Résultat visé par le CCI associant le PNUD : n° 2. Économie nationale redynamisée

Résultat correspondant au plan stratégique : 5. La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires à la création d'emplois et de moyens d'existence pour les pauvres et les exclus.

Indicateur 3.1 Nombre de stratégies favorisant les chaînes de valeur dans le secteur agricole et les secteurs qui lui sont liés <i>Référence :</i> 2 <i>Cible :</i> 6	Ministère de l'agriculture, de la foresterie, des coopératives et du développement rural Ministère du commerce, de l'industrie et de l'investissement Département du Registre du commerce du Soudan du Sud	Produit 2.1. Moyens d'existence durables créés pour les hommes et les femmes touchés par la crise Indicateur 1. Nombre des femmes et des hommes (notamment dans les camps des personnes déplacées et dans les communautés d'accueil) bénéficiant des possibilités de production de revenus et d'autres moyens d'existence diversifiés Référence : 500 (35 % de femmes) Cible : 10 000 (50 % de femmes) Sources : PNUD	Ministère de l'agriculture, de la foresterie, des coopératives et du développement rural Ministère du commerce et de l'investissement Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Soudan du Sud	Ressources ordinaires : 700 Autres : 5 900
Indicateur 3.2 Nombre de coopératives et de microentreprises et petites et entreprises enregistrées <i>Référence :</i> 70 <i>Cible :</i> 130	Ministère de la justice et du développement constitutionnel PNUD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement	<i>Baillieur de fonds :</i> Bureau des politiques et d'appui aux partenariats	

Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles	Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)
		<p>Produit 2.2. Les systèmes nationaux de collecte, de mesure et d'analyse de données sont rendus capables de suivre les objectifs nationaux de développement durable et d'en rendre compte.</p> <p>Indicateur 1. Nombre de rapports d'activité sur le développement national élaborés</p> <p>Référence : 1</p> <p>Cible : 3</p> <p>Sources : Ministère des finances et de la planification économique, Bureau national de statistique</p> <p>Indicateur 1. Les données utilisées dans les rapports d'activité sur le développement national répondent aux critères de qualité maximum (cohérence, exactitude, ponctualité et exhaustivité) (Échelle : 1 – ne répond pas; 2 – répond en partie; 3 – répond pleinement)</p> <p>Référence : 1</p> <p>Cible : 2</p> <p>Sources : Ministère des finances et de la planification économique, Bureau national de statistique</p>	<p>Ministère des finances et de la planification économique</p> <p>Bureau national de statistique</p> <p>Baillieur de fonds : PNUD</p>	<p>Ressources ordinaires : 550</p> <p>Autres : 200</p>

Priorité ou objectif national. Note : Il n'existe pas de plan de développement national au-delà de juin 2016.

Résultat visé par le CCI associant le PNUD : n° 3. Paix et gouvernance renforcées

Résultat correspondant au plan stratégique 3. Les pays ont des institutions renforcées pour fournir progressivement l'accès universel aux services de base.

<p>Indicateur 1. Nombre de réformes ciblées sur la gouvernance et la sécurité mises en œuvre</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 16</p> <p>Indicateur 2. Pourcentage de citoyens faisant état d'une amélioration de la sécurité et de la sûreté personnelles (ventilé par sexe)</p> <p>Référence : 32,7 % (30 % de femmes)</p> <p>Cible : 50 % (52 % de femmes)</p>	<p>Sources : Rapport de la Commission d'examen de la Constitution permanente et de la Constitution nationale; rapports des ministères d'exécution; enquête nationale sur la perception</p> <p>Fréquence : Annuellement</p> <p>Entités responsables : PNUD, Ministère des finances; Ministère de la justice, autorités judiciaires du Soudan du Sud; Commission nationale des élections (NEC), NCRC</p>	<p>Produit 3.1. Les institutions de l'état de droit fournissent des services de haute qualité à un nombre croissant de personnes au Soudan du Sud.</p> <p>Indicateur 1. Nombre de personnes vulnérables (femmes, hommes, jeunes) bénéficiant des services d'intervention de la police</p> <p>Référence : 10 500</p> <p>Cible : 25 000</p> <p>Source : Rapports de la police nationale du Soudan du Sud (SSNPS)</p> <p>Indicateur 2 : Nombre de personnes ayant accès aux services d'aide juridique, ventilé par sexe</p> <p>Référence : 130 (39 % de femmes)</p> <p>Cible : 600 (50 % de femmes)</p> <p>Source : Rapports du Ministère de la justice</p>	<p>Ministère de la justice;</p> <p>Autorités judiciaires du Soudan du Sud</p> <p>SSNPS; Services pénitentiaires nationaux du Soudan du Sud;</p> <p>NCRC; NEC; partenaires de développement; OSC, organisations confessionnelles, dirigeants traditionnels, milieu universitaires, secteur privé</p>	<p>Ressources ordinaires : 895</p> <p>Autres : 16 000</p>
---	---	---	---	---

Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles	Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)
<p>Indicateur 3. Pourcentage de mécanismes de gouvernance provisoires avec la participation des organisations de la société civile (OSC) et les médias Référence : 0 Cible : 80 %</p>		<p>Produit 3.2. Les organes d'élaboration de la constitution nationale et de gestion des élections sont capables d'exécuter des fonctions de base.</p> <p>Indicateur 1. Mesure dans laquelle les organes d'élaboration de la constitution nationale et de gestion des élections ont les capacités institutionnelles nécessaires pour diriger les travaux d'examen de la constitution et le processus électoral (<i>Échelle</i> : 1 : <i>capacité limitée</i>; 2 : <i>une certaine capacité</i>; 3 : <i>forte capacité</i>)</p> <p>Référence : 1 Cible : 3</p> <p>Source : Rapport de la Commission nationale de la Constitution, rapport d'évaluation du programme de pays</p> <p>Indicateur 2. Nombre de mécanismes institutionnels mis en œuvre pour promouvoir la participation des femmes et des groupes marginalisés aux travaux d'examen de la constitution et au processus électoral</p> <p>Référence : 0 Cible : 2</p> <p>Source : Rapport annuel de la Commission nationale d'examen de la Constitution et de la Commission nationale des élections</p>	<p><i>Bailleurs de fonds</i> : Gouvernements du Japon, des Pays-Bas et de Norvège</p> <p>Ministère du développement international (DFID), BPPS</p>	<p>Ressources ordinaires : 500 Autres : 5 500</p>
		<p>Produit 3.3 L'architecture nationale de la paix prend d'importantes initiatives de paix et de réconciliation.</p> <p>Indicateur 1. Mécanisme national sur la paix et la réconciliation en place</p> <p>Référence : Mécanismes fragmentés pour la consolidation de la paix aux niveaux national et infranational</p> <p>Cible : Un mécanisme national et infranational pour la réconciliation et le règlement des différends élaboré et adopté</p> <p>Source : Rapports de la Commission de paix et de réconciliation du Soudan du Sud</p> <p>Indicateur 2. Mécanismes législatifs en place pour lutter contre la prolifération des armes de petit calibre</p> <p>Référence : Aucune législation nationale</p>	<p>Bureau de la sécurité des populations locales et de la limitation des armes de petit calibre, SSPRC</p> <p><i>Bailleurs de fonds</i> : DFID, Norvège, Suède, Suisse</p>	<p>Ressources ordinaires : 0 Autres : 14 500</p>

Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles	Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)
		<p>Cible : Un mécanisme réglementaire national sur les armes de petit calibre et les armes légères est approuvé et la mise en œuvre commence</p> <p>Source : Rapports du Bureau de la sécurité des populations locales et de la limitation des armes de petit calibre</p>		
		<p>Produit 3.4. Les institutions nationales et infranationales de responsabilisation préservent l'intégrité dans le service public.</p> <p>Indicateur 1. Nombre de ministères disposant d'un code de conduite pour lutter contre la corruption</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 5</p> <p>Source : Rapport de la Commission anticorruption du Soudan du Sud</p> <p>Indicateur 2. Nombre de lois sur la responsabilisation et la supervision promulguées</p> <p>Référence : 1</p> <p>Cible : 3</p> <p>Source : Ministère des finances et de la planification économique</p>	<p>SSAC, Chambre nationale de l'audit, Ministère de la justice, Ministère des finances et de la planification économique</p> <p><i>Bailleur de fonds</i> : PNUD</p>	<p>Ressources ordinaires : 500</p> <p>Autres : 1 000</p>
		<p>Produit 3.5. Les institutions nationales et infranationales ont les fonctions, les financements et la capacité nécessaires pour fournir des services de base améliorés et répondre aux besoins prioritaires exprimés par le public.</p> <p>Indicateur 1. Nombre des administrations publiques qui ont des systèmes de planification, de budgétisation et de suivi tenant compte de la problématique hommes-femmes qui fonctionnent</p> <p>Référence : 3</p> <p>Cible : 5</p> <p>Source : Rapports du Ministère des finances</p> <p>Indicateur 2. Pourcentage des institutions de la fonction publique appuyées par le biais de la coopération Sud-Sud de l'IGAD faisant état d'amélioration de la capacité des agents de la fonction publique à exercer leurs fonctions</p> <p>Référence : 20 %</p> <p>Cible : 70 %</p>	<p>Pays de l'IGAD (Éthiopie, Kenya et Ouganda); Ministère de la fonction publique, du travail et de la valorisation des ressources humaines</p> <p><i>Bailleurs de fonds</i> : Gouvernement de Norvège, PNUD</p>	<p>Ressources ordinaires : 500</p> <p>Autres : 13 200</p>

Indicateur de résultat du CCI, données de référence et cibles	Source des données et fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (y compris indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars)
		<p>Source : Rapport du Ministère du travail, de la fonction publique et de la mise en valeur des ressources humaines</p> <p>Indicateur 3. Nombre de politiques et de mécanismes institutionnels sensibles au genre élaborés pour améliorer le fonctionnement de la fonction publique</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 5</p>		
		<p>Source : Rapport du Ministère du travail, de la fonction publique et de la mise en valeur des ressources humaines</p> <p>Produit 3.6. Participation de la société civile au processus de développement démocratique et national renforcée</p> <p>Indicateur 1. Nombre des organisations et des réseaux de la société civile participant aux mécanismes de mise en œuvre de l'accord de paix</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 15</p>	Ministère du travail, de la fonction publique et de la valorisation des ressources humaines, Ministère des finances et de la planification économique, Commission d'examen de la constitution nationale	
		<p>Source : Rapport du Ministère du travail, de la fonction publique et de la valorisation des ressources humaines; Ministère des finances et de la planification économique</p> <p>Indicateur 2. Nombre de stratégies et de politiques élaborées par le Gouvernement provisoire d'union nationale avec la participation de la société civile</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 5</p>	Bailleurs de fonds : Gouvernement du Japon, PNUD	
		<p>Source : Rapports, politiques des organisations de la société civile</p>		